

35.—Taxation des districts d'amélioration de Saskatchewan et d'Alberta, 1940-42

Province et année	Imposition de taxe	Perception de taxes courantes et en souffrance		Taxes recevables (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes recevables totales et propriétés acquises pour taxes	
		Total	Pourcentage d'imposition			Total	Pourcentage d'imposition
	\$	\$		\$	\$	\$	
Saskatchewan—¹							
1940.....	551,076	341,679	62.0	1,467,415	131,827	1,599,242	290.2
1941.....	592,844	567,926	95.8	1,716,917	126,092	1,843,009	310.9
1942.....	621,170	594,732	95.7	1,717,207	160,414	1,877,621	302.3
Alberta—²							
1940.....	1,786,029	1,302,987	73.0	5,041,866	3	5,041,966	282.3
1941.....	1,878,384	1,537,869	81.9	5,553,856	3	5,553,856	295.7
1942.....	2,039,600	1,956,360	95.9	5,401,034	3	5,401,034	264.8
Totaux—							
1940.....	2,337,105	1,644,666	70.4	6,509,351	131,827	6,641,208	284.2
1941.....	2,471,228	2,105,795	85.2	7,270,773	126,092	7,396,865	299.3
1942.....	2,660,770	2,551,092	95.9	7,118,241	160,414	7,278,655	273.6

¹ Comprend les taxes du revenu public (provinciales) de \$63,539 (1940); \$60,529 (1941) et \$60,471 (1942).

² Comprend les taxes des services sociaux, de l'éducation et des terres sauvages (provinciales) de \$214,730 (1940); \$196,314 (1941) et \$193,717 (1942). ³ Non rapportées séparément.

Sous-section 4.—Dette municipale

Dette obligataire et autre.—L'accroissement rapide des municipalités au Canada, ajouté aux demandes et aux responsabilités croissantes au sujet d'améliorations d'écoles, d'utilités et autres services ou facilités, a occasionné un fardeau de dettes lourdes. Les emprunts au moyen d'obligations ont augmenté rapidement pendant la période de 1900-12 et de nouveau durant la décennie de 1920 et au début de celle de 1930. Depuis 1933, toutefois, ils tendent à diminuer. Plusieurs facteurs importants ont contribué au déclin de la dette municipale, dont n'est pas le moindre en importance la mesure de contrôle exercée par les ministères des gouvernements provinciaux sur les dépenses de capital entraînant des dettes. En outre, il y eut une réduction plus ou moins méthodique pendant les années de crise suivant des périodes qui ont révélé une expansion injustifiable, réduction qui, avec de grandes demandes pour alléger le fardeau des taxes sur les immeubles, a causé une restriction rigoureuse dans les entreprises et les travaux capitaux exigeant un financement par obligations. Un autre facteur significatif à ce sujet est que la plus grande partie de la dette municipale à long terme est représentée par des obligations du genre à termes ou en série, lesquelles demandent des remboursements annuels de capital. Tandis que les bénéfices de la réduction des dettes sont, bien entendu, nombreux, certaines dépenses se sont révélées bien nécessaires dans plusieurs localités pour l'assainissement de l'actif existant et pour de nouvelles améliorations nécessitées par l'expansion normale et les développements qui ont eu lieu. Celles-ci furent sacrifiées pendant les premières années surtout dans l'intérêt du contribuable; et subséquemment, avec la venue de la guerre actuelle, cette ligne de conduite d'ajournement a été continuée sinon étendue de manière à libérer le marché financier au bénéfice des besoins du gouvernement fédéral, afin de permettre à celui-ci de faire face aux exigences financières occasionnées par la guerre. Toutefois, les municipalités joueront sans doute un rôle important dans l'édification et la restauration d'après-guerre, qui devraient se traduire par une reprise sur une assez grande échelle des dépenses de capital. Privées si longtemps, volontairement ou autrement, de programmes d'amélioration, on prévoit que les municipalités auront une tendance naturelle à les inaugurer le plus tôt possible en corrélation avec les principaux plans